



# Club IBM France de Paris

Secrétariat administratif  
Service 0527  
1 Place Jean Baptiste Clément  
93160 Noisy le Grand  
Tél. : 05.46.82.79.40  
Internet : [www.prs.clubsportifibmfrance.fr](http://www.prs.clubsportifibmfrance.fr)

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR LOCAL DU 27 Novembre 2017

### MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR LOCAL

#### Président d'honneur

Guy Pellissier excusé

#### Membres d'honneur

Alain-Marc Beauteemps présent  
Roland Danet excusé

#### M. A. I.

Nicole Zembri présente  
Raymond Zembri présent

#### Représentant CEPB au CDL

Laurent Boulanger présent

#### Représentants de sections

<b>Aériens</b>	Serge Kuzniewski	présent
<b>Athlétisme</b>	Jacques Deroussen	excusé
<b>Badminton</b>	Olivier Artigue	absent
<b>Culture Physique</b>	Valérie Talon	présente
<b>Cyclotourisme/VTT</b>	Henri Menoret	présent
<i>Suppléant</i>	<i>Gérard Meunier</i>	présent
<b>Equitation</b>	Rémy Guéneau	absent
<b>Football</b>	Thimotée Mervillon	absent
<i>Suppléant</i>	<i>Yves Bendiyan</i>	présent
<b>Golf</b>	Christian Boudal	excusé
<i>Suppléant</i>	<i>François Mommessin</i>	présent
<b>Hand-ball</b>	Alain Gondet	présent
<b>Karaté</b>	Olivier Duval	absent
<b>Karting</b>	Jean-Yves Coueraud	absent
<b>Plongée</b>	Nicolas Krasnopolski	présent
	<i>Jérôme Mareau</i>	excusé
<b>Rando Pédestre</b>	Marcel Goll	présent
<b>Ski</b>	Lionel Finaud Guyot	absent
<b>Squash</b>	Carl Attali	présent
<i>Suppléant</i>	<i>Olivier Hamel</i>	présent
<b>Tai Chi Chuan</b>	Catherine Reneau	présente
<i>Suppléant</i>	Christophe Sallé	présent
<b>Tennis</b>	Denis Floréal	présent

	<i>Suppléant</i>	<i>Jérôme Beck</i>	excusé
<b>Tir</b>		Alain Richard	présent
<b>Triathlon</b>		Laurent Varet	absent
	<i>Suppléant</i>	<i>Yves Gastellu</i>	présent
<b>Voile</b>		Philippe Vandamne	présent
<b>Yoga</b>		Sheena Mullen	excusé

### Représentants du CE

Pourrier Caroline	absente
Frelat Catherine	absente
Rodaire Christine	absente
Cluzel Christine	absente
Garrido Damien	absent
Goncalves David	absent
Chaule Denis	absent
Chapelier Francis	absent
Charvin Françoise	absente
Kerambloch Frédérique	présente
Marsollas Gilles	absent
Baudin Jérôme	présent
Grimault Marc	absent
Damiao Maria	absente
Lombart Marie Armel	absente
Nadal Nicolas	absent
Colmant Olivier	présent
Troczy Patrice	absent
Frere Philippe	présent
Klotz Philippe	présent
Lucas Pierre	absent
Poquet Pierry	présent

**Assistante** Isabelle Gloor absente

**Invités** Yannick Duclos présent  
 Claudine Danet excusée  
 Loris Contastin présent  
 Martine Beautemps présente

### **Ouverture de la séance à 18H15**

Alain nous remercie de notre présence

### **Ordre du jour :**

- ✦ **AGO DU CDC SEPTEMBRE 2017**
- ✦ **FONCTIONNEMENT DU CLUB ET REGLES**
- ✦ **SITUATION BUDGET 2017**
- ✦ **INFORMATIONS DIVERSES**

## ***CDC de Septembre 2017***

M. Gondet annonce que lors de cette réunion du CDC, le CE de Nice/Marseille, Lyon et Paris se sont retirés du Conseil de Gestion. Il précise que le CE Paris Banlieue contribue à hauteur de 75% au budget et de par sa mutualisation, une petite partie seulement est attribuée au Club Sportif de Paris Banlieue

M. Gondet présente la nouvelle base de gestion des compétitions, un seul identifiant par section, des opérations simples et rapides, découplées de la déclaration de la note de frais.

## ***Rappel des règles de remboursement des frais « Compétitions » et « Loisirs »***

Il n'y a pas de nouveautés.

Nous organiserons après les AG des sections, deux formations à l'attention des présidents, trésoriers et secrétaires :

- Règles de fonctionnement du Club, des sections, compétitions, loisirs
- Budget, note de frais, bilan financier

## ***Fonctionnement du Club***

- Qu'est-ce que la QPU (Quote-Part Utilisateur) ? Ce sont les 70% des dépenses, au minimum, qui restent à la charge des adhérents des sections « Loisirs ».
- A quoi sert la cotisation au Club Sportif Paris ? Au fonctionnement du Club Sportif IBM.
- Pour permettre aux retraités d'accéder aux locaux du Club Sportif, l'installation des nouveaux lecteurs de badges donnant accès aux salles de sport se fera du 8 janvier au 12 janvier 2018 à Bois Colombes et à Noisy le Grand.
- Le jeudi 11 janvier 2018, de 10h à 11h30 au CE de Bois Colombes et de 11h30 à 13h30 dans les locaux du Club Sportif de Bois Colombes, il sera possible de procéder au renouvellement des adhésions. Toutefois les badges n'y seront pas délivrés.

Pour les professeurs, les badges seront faits sur place.

## ***Intervention de M. Poquet***

M. Poquet précise que les subventions diminuent et continueront à diminuer compte tenu des lois « Macron » qui va exclure des cotisations des entreprises vers les CE, les primes de départ en retraite, de départ dans un PSE par exemple.

Il rappelle que le fonctionnement du Conseil de Gestion est basé sur la solidarité entre les CE.

## ***Situation Budget « Compétitions » 2017.***

Est présenté l'état des budgets des différentes sections.

M. Gondet présente les résultats sportifs, brillants, de la section « Tir ».

## **Situation Budget « Loisirs » 2017.**

Est présenté l'état des budgets des différentes sections.

### **Bilan 2017.**

- M. Gondet présente l'évolution du nombre des adhérents 2015, 2016 et 2017. L'érosion se poursuit lentement.
- Il présente ensuite la répartition par catégorie ainsi que la répartition par section.
- M. Gondet présente ensuite un état des bilans des sections « Compétitions » arrêté à début Novembre.
- La liste des représentants au CDL est à nouveau présentée.
- Le planning d'utilisation des salles de sport est présenté pour validation, le service médical ayant demandé un créneau pour y prodiguer des soins.

### **Informations diverses.**

- Les Bilans Financiers des sections doivent être validés par Isabelle Gloor.
- Les Assemblées Plénières des sections devront toutes être faites assez tôt afin d'être en mesure de fournir pour le 15 Février 2018, au plus tard :
  - Le compte rendu de l'Assemblée Générale
  - Le bilan financier
  - Les relevés bancaires
  - Le rapport sportif
- L'expertise comptable du Club Sportif se fera le 6 Mars 2018
- Rappel : les personnes qui font un « essai » d'une activité doivent être déclarées
- Le délai de présentation d'une note de frais est de deux mois après l'avènement de l'activité objet de la note de frais. Elle doit être imprimée et envoyée accompagnée des originaux des justificatifs.
- Le basculement de la base de la note de frais se fera le 20 décembre pour une réouverture le 2 Janvier.
- N'attendez pas pour faire renouveler les adhésions de vos membres.
- Rappel concernant les entraîneurs, moniteurs et installations sportives.
- L'adhésion au Club Sportif est de 42.50 euros (100 euros pour les extérieurs).
- Qui fait quoi au Club Sportif.
- Remerciements à la section Tennis, pour la qualité administrative, chèques, adhésion, etc.
- Bravo à la section Athlétisme : AG Extraordinaire, pour la reprise en main de la section.
- Modalités de remboursements, notamment pour ceux effectués aux adhérents, doivent être documentées.

Prochaine réunion de Bureau : mardi 6 février 2018

Prochaine AGO : mardi 22 mai 2018

La séance est levée à 19h 30.



Le Secrétaire  
S. KUZNIEWSKI



La Vice-présidente  
N. ZEMBRI



Le Président  
Alain Gondet